

Maisons ; quand l'inconscient habite les lieux

Auteur(s) :

Mots clés : enveloppe protectrice – espace interne

Le projet de ce livre est aimablement totalitaire. Il s'agit d'embrasser l'ensemble des éléments psychiques que la maison mobilise et symbolise. Vaste sujet donc que ce livre un peu touffus mais agréable et bien écrit de Patrick Avrane. Il se décline en autant de chapitres qui traitent tantôt de la construction de l'image du corps, de sa projection dans l'espace de la maison, mais aussi du familier et de l'étranger, à travers une multitude d'exemples pris dans la culture et son expérience d'analyste. Ainsi se construit l'inconscient de la maison nous dit-il.

La maison est d'abord l'enveloppe protectrice qui représente notre corps affecté et en relation. D'emblée la délimitation intérieur/ extérieur permet de rejeter menaces et angoisses au dehors. Mais c'est aussi l'espace interne de la maison qui progressivement et au cours de âges trouve à se spécialiser, se distinguer, se séparer. Selon les familles, l'usage des cloisonnements internes et des spécialisations des espaces, dessinera une ambiance, une tonalité de la vie partagée, une vie de famille, à chaque fois singulière et où se joue le théâtre des désirs de chacun. La protection des enveloppes est l'objet de soins attentifs, tant l'intrusion ou le cambriolage, de la maison équivalent au viol du corps de ses habitants. Un cas particulier

étant celui que connaissent bien nombre d'analystes : lorsque la maison est aussi l'espace de travail.

Cette spécialisation de la maison ne s'est dégagée historiquement que progressivement. La horde originelle ne semble pas avoir d'habitation. P. Avrane nous rappelle aussi qu'initialement, et différemment selon les classes sociales, les lieux internes, les couchages, n'étaient aucunement séparés et la plus grande promiscuité, autour d'un foyer entretenu par les femmes, la norme. L'auteur retrace ainsi une histoire de la maison et des façons de l'habiter, y compris dans ses ouvertures et la fonction du vitrage s'appuyant sur l'histoire de l'art depuis les représentations de la renaissance jusqu'aux maisons largement vitrées du peintre Edward Hopper. On passe ainsi déjà avec Proust et le palais Guermantes, d'une maison fortement délimitée en espaces privés et publics qui protègent l'intime, à une maison transparente ouverte sur l'extérieur dont il fait l'hypothèse justement qu'il leur manque un espace, l'espace des rencontres. Des maisons où l'on s'ignore.

Au 19^e siècle apparaît la séparation des espaces privés de la famille de ceux de la domesticité, et qui assure, à l'intérieur de la maison, des espaces étanches, ce pourquoi ce modèle architectural correspond bien à l'exercice de l'analyste. De là, Avrane retrace l'évolution de la famille Freud dans ses propres murs au gré de ses déménagements jusqu'à l'appartement du « 19 Berggasse ». Certains des exemples personnels de Freud dans L'interprétation des rêves, y trouvent leur décor à commencer par celui dit de l'injection faite à Irma. Mais peut-être les traces de la vie de ses occupants est-il plus constitutif du cadre silencieux que représente la maison. Les multiples collections d'antiques

de Freud, qui l'ont suivi jusqu'en Angleterre en témoignent. Néanmoins, les maisons « traversent le temps ; elles constituent toujours dans notre civilisation, le premier bien transmis par héritage, leur

disparition soudaine provoque l'effroi, la détresse. » Une empreinte négative.

Car la maison protège l'individu et soutient sa capacité de rêverie : « elle permet de rêver en paix » dit Bachelard. D'autant plus qu'elle est une image du corps, une image que les enfants représentent vivante, ne serait-ce que d'en faire fumer la cheminée. Avrane distingue là l'image du corps, forme imaginaire liée à l'idéal, du schéma corporel tel qu'il s'élabore dans les dessins d'enfants. « L'inconscient de la maison » y transparait. C'est toute l'ambiguïté d'un habitat conçu selon des principes préétablis comme celui de Le Corbusier que leurs habitants réels n'ont eu de cesse de réaménager et déconstruire pour se les approprier. Une maison inexorablement figée (comme le Manderley de Rebecca) est une maison narcissique, celle d'un narcissiste qui refuse la décrépitude.

La maison est encore le lieu du familier, celui qui permet de s'éprouver seul en présence de l'autre, capacité à être seul disait Winnicott et qui n'est pas donné d'emblée. Mais une propriété qui peut, dans certaines circonstances, basculer brutalement dans son contraire, l'inquiétant, l'étranger, le Unheimlich. Il contient les traces, les vestiges de l'absence : les bras accueillants d'un fauteuil gardent la mémoire d'un occupant disparu. La voix des parents, des ancêtres résonnent dans les tentures. Ces qualités sont celles que le patient espère recréer chez son analyste, un cadre devenu familier qui lui permet de penser : « fais ce qui te

plait, tu es chez toi », et surtout de retrouver le chemin d'un passé perdu.

Mais l'espace commun de la maison doit aussi être partagé entre ses habitants qui règlent leurs conduites communes sur des règles implicites qui autorisent le respect de l'intimité de chacun. Elles dressent le portrait d'un certain état de fait du fonctionnement familial. Et ce jusqu'au choix d'un vivre ensemble-séparé, comme l'avait défendu le couple de Sartre et de Beauvoir, théorisant ainsi une façon de protéger radicalement le narcissisme de l'individu du partage de l'intime et des misères des corps.

Le livre s'achève sur l'œuvre d'une créatrice américaine, Frances Glessner, fabriquant des maisons miniatures, maquettes reproduites dans plus infimes détails et qui ont servi à la police scientifique pour l'étude de certains crimes. P. Avrane entrevoit bien la dimension de réification du vivant de cette entreprise, où l'on retrouve d'ailleurs la maquette, ce représentant de la dévitalisation si chère à la pensée autiste.

Réactions à la conférence du 4 avril 2020 sur la clinique du confinement

Auteur(s) :

Mots clés :

Contribution suite à la conférence, de Dominique Tabone-Weil

Juste quelques petits points :

- je ne suis pas d'accord pour qualifier de traumatique la situation que nous vivons. Elle est très différente pour les uns et pour les autres et je me demandais en écoutant Christine (dont l'exposé était passionnant) pourquoi beaucoup d'analystes parlent de situation traumatique pour eux-mêmes et pour les patients ou de « perte de repères ».

La première chose qui me vient à l'esprit est que le traumatique est lié à une impréparation.

Or nous étions tout à fait préparés à ce confinement. Il ne nous est pas tombé dessus du jour au lendemain. De même l'épidémie. Cette impréparation viendrait-elle d'un déni analytique de la réalité extérieure ? Une sorte de croyance à la seule réalité psychique et à la seule réalité de la séance et du processus ? A un déni de notre mortalité de notre vulnérabilité, particulièrement aujourd'hui où nous sommes entrés dans une crise environnementale grave dont cette pandémie n'est qu'une des manifestations (attendues, je le répète)? Bien sûr que nous pouvons être malades (comme l'a fait remarquer Claude Rayna, y compris si nous ne le sommes pas encore), bien sûr que nous ne sommes pas, bien qu'analystes, immortels.

Comme Josiane, j'avais anticipé le confinement. En écoutant Christine dire qu'elle n'utilise pas les sms ni les mails, qu'elle ne répond pas à ceux qu'on lui envoie et qu'elle utilise le courrier, je me suis sentie coupable par rapport à un idéal analytique ancien,

puisque je les utilise avec les patients. Cependant cela m'a permis de m'organiser tranquillement avec les patients, puisque c'est le moyen que j'ai utilisé (sms) Ce que j'ai fait le week-end précédant le confinement, proposant des séances par téléphone car poursuivre les consultations (ce qui impliquait ne l'oublions pas que les patients se déplacent et prennent les transports en commun). Certains ont accepté d'emblée, d'autres ont refusé puis sont revenus vers moi la semaine suivante ou la semaine d'après.

Pour ma part, je ne mets pas le téléphone contre l'oreille. Je pose le téléphone sur l'accoudoir de mon fauteuil avec le haut-parleur. J'ai décrit tout ça à chacun de mes patients pour la première séance par téléphone. Je leur ai demandé bien sûr de trouver un endroit tranquille où ils pouvaient s'isoler et s'installer confortablement (d'après ce que je sais, les patients en analyse s'allongent, mais pas sur leur lit !). Ainsi il n'y a pas pour moi en tous les cas, ni apparemment pour eux de « trop rapproché ou de trop loin ». A suivre...

Je n'ai pas de difficultés d'écoute, et j'utilise plus souvent le « qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ? » ou le « Oui ? » interrogatif quand les silence se prolongent. Ce silence pas en présence demande sans doute à être apprivoisé, que ce soit par le patient ou par l'analyste. C'est un point très intéressant.

À propos du paiement, de Laurence Aubry

Parmi les questions qui pourraient être abordées lors de ces réunions, je retiens celle du paiement des séances.

La question peut être mise en lien avec l'agressivité,

éventuellement contre investie, ou déniée.

Dans ma pratique, se distinguent :

- *Les patients qui ont abordé la question*

J'ai vite pris le parti de leur demander d'abord ce qu'ils imaginaient. Certains ont proposé le virement, ce que j'ai accepté. L'avantage est que cela permet de maintenir le rythme convenu pour le paiement, mais pas la modalité : espèces, chèques. Une autre a préféré tenir registre de sa dette : elle mettra de l'argent de côté, et me règlera lorsque nous nous reverrons. Cela s'inscrit dans l'approfondissement du lien transférentiel alors que nous en étions encore à des entretiens espacés. La distance entre nous lui permet de plus en plus d'envisager des séances régulières sans se sentir menacée d'un « coup dans le dos ». Cela entre en résonance avec la vignette présentée par Kalyane Fejto.

L'une des analysantes qui a proposé les virements, et les a mis en place très rapidement, a formulé de façon explicite et répétée la demande que je lui confirme avoir bien reçu ses virements chaque semaine : elle a relié cela à l'importance qu'ont pour elle les rituels qui font partie du cadre, et règlent le passage entre le dedans et le dehors de la séance (venir, monter les escaliers, se saluer, s'installer). C'est important que je parle un peu en début de séances, exprime-t-elle. « Il manque ce moment d'échange » : elle parle de l'échange d'argent, mais aussi de regards. J'ai pensé aux « jeu de mains qui vont » avec. Une autre formule de cette analysante est éloquente : « L'analyse, c'est quand même deux personnes, deux corps dans la même pièce ». Cela vaut, je trouve, les formules de Anna O. pour nommer la thérapie inventée par Freud dans les *Études sur l'Hystérie*. Ce qui passe par la voix ne

pallie pas le manque et la frustration redoublée qui lui est imposée, comme à moi. Je pense qu'il y aurait donc aussi à réfléchir sur l'agressivité qui se trouve libérée, et alimente la destructivité, potentiellement retournée contre soi.

Une autre analysante s'arrange très bien de cette *dématérialisation*, tandis que les séances, depuis le confinement, laissent plus de place à l'expression de sa sexualité infantile, contre investie comme « sale » ; le fantasme de prostitution se noue avec les pulsions partielles liées au regard (exhibitionnisme, voyeurisme) : les séances sont riches, mais je me demande ce qu'il en restera lorsque nous sortirons de « l'exception », un trait auquel cette analysante s'identifie, ce que nous avons déjà travaillé.

- Les patients qui n'en parlent pas

Décontenancée, j'ai été obligée d'attendre ; ce que je ne regrette pas, même si je me sens en délicate posture avec ce problème. Cela m'a permis de me dire que, comme toujours, il s'agit de s'abstenir jusqu'à que cela apparaisse dans le matériel. Ce fut le cas pour un patient, qui s'engage avec beaucoup de résistances dans une psychothérapie : cela a pu se relier à sa culpabilité, et à son agressivité envers une figure du transfert, la sœur aînée ; il a opté pour le virement, et j'attends qu'il le mette en place...

Deux autres personnes, deux hommes, n'ont pas abordé la question ; sans que j'aie trouvé, entendu, ou saisi, pour l'instant, une façon de revenir dessus qui soit analytique.

- Une dernière situation me donne à penser que c'est un élément important

Il s'agit de ce qui s'est passé avec mon unique cas en institution, pour un analysant que j'ai en cure sur le divan au Centre Evelyne et Jean Kestemberg, où le traitement est gratuit.

Un jour avant l'annonce du confinement, j'avais abordé en séance la possibilité que nous devions prendre une décision pour les semaines à venir. Je ne savais pas encore ce qui serait mis en place par le CEJK, mais j'avais évoqué la possibilité de la suspension des séances, ou des séances par téléphone. « Ce sera un premier pas vers l'analyse en ville », me dit alors mon patient. J'avais alors évoqué, sans en réaliser sur le moment la dimension sadique, la question du paiement.

Il lui a été finalement proposé, par la secrétaire, la poursuite de l'analyse par téléphone, « dans les mêmes conditions que celles du centre », ce qu'il a accepté, exprimant, pour la première fois avec chaleur, sa reconnaissance. Pourtant ce ne sont pas exactement les mêmes conditions : comme en CMP, c'est moi qui l'appelle, avec mon numéro caché. Était-ce la solution la meilleure ? Est-ce la même qui a été adoptée par d'autres centres de traitement gratuit ? L'IPSO ou le Centre Favreau par exemple ?

Une autre chose m'est apparue en écrivant ces notes : les séances par téléphone entraînent à un surinvestissement des représentations de mots : elles nous mettent davantage à l'écoute des doubles sens, mais nous obligent à être encore plus sensibles aux ouvertures fantasmatiques du langage.

Histoire de la formation psychanalytique en France

Auteur(s) : Christian Seulin

Mots clés : Institut de Psychanalyse - Scissions - Société psychanalytique de Paris

L'histoire de la formation psychanalytique en France peut difficilement être dissociée de l'histoire de notre pays comme de l'histoire des institutions psychanalytiques françaises avec ses personnalités et ses vicissitudes.

La formation fut un enjeu majeur dans les scissions successives (1953, 1964, 1969, 2005) au sein des Sociétés de psychanalyse.

Cette brève présentation ne saurait en rendre compte pleinement mais elle visera à mettre en lumière les aspects majeurs de la formation en France.

La psychanalyse, de l'aveu même de Freud, eut un certain mal à s'implanter et à se voir reconnue en France. Elle attira tout d'abord l'intérêt des intellectuels et des artistes alors qu'elle était vue avec une certaine méfiance par le milieu médical.

Aux commencements

Eugénie Sokolnicka, d'origine polonaise, proche de Jung, analysée par Freud puis par Ferenczi, vint s'installer en France en 1921 et fut la première à pratiquer la psychanalyse. Elle analysa René

Laforgue, Edouard Pichon et Sophie Morgenstern.

En 1925, Rudolph Loewenstein, médecin, originaire d'Europe centrale, analysé par Hans Sachs et formé à l'Institut de Berlin s'installe à Paris. Il sera l'analyste de plusieurs des fondateurs de la Société Psychanalytique de Paris (Adrien Borel, Georges Parcheminey) et de nombreux futurs psychanalystes célèbres parmi lesquels, Henri Codet, Daniel Lagache, Jacques Lacan, Sacha Nacht, Pierre Mâle.

C'est par l'entremise de René Laforgue, correspondant de Freud, que la Princesse Marie Bonaparte deviendra l'analysante, puis l'amie et confidente de Freud entre 1925 et sa mort en 1939. Elle jouera un rôle central dans le développement de la psychanalyse en France.

La *Société Psychanalytique de Paris*, société constituante de l'API, est fondée le 4 novembre 1926. Ce sera la seule société de psychanalyse en France jusqu'en 1953.

Citons une partie de cet acte fondateur : « Cette Société a pour but de grouper tous les médecins de langue française en état de pratiquer la méthode thérapeutique freudienne et de donner aux médecins désireux de devenir psychanalystes l'occasion de subir la psychanalyse didactique indispensable pour l'exercice de la méthode » (p.359, de Mijolla, 2010).

En ces premiers temps, notons que la pratique est réservée aux médecins (alors même que deux fondatrices Marie Bonaparte et Eugénie Sokolnicka ne sont pas médecins) et que la formation apparaît se résumer à une psychanalyse didactique.

Si, en février 1929 le président de la SPP, René Laforgue dans une

allocution peut dire « orientons-nous résolument vers l'organisation d'un institut où nous puissions faire des cours, traiter des malades... », ce n'est qu'en janvier 1934 que naît le premier Institut de la SPP où des cours débutent dans des locaux loués par Marie Bonaparte, Boulevard St Germain à Paris. Les élèves payent des droits sauf s'ils sont inscrits en faculté. Il existe des cours ouverts à un public varié tandis que certains sont « fermés », réservés aux seuls futurs analystes.

Lors des réunions de la Société, il est convenu de désigner un Comité de formation qui examinera les candidatures et adressera les candidats pour une analyse didactique.

En juillet 1934, les statuts sont revus et sous l'impulsion de Marie Bonaparte, Directrice de l'Institut de psychanalyse de Paris, est créée une Commission d'Enseignement ainsi qu'un règlement de l'enseignement, inspiré du modèle de l'Institut de Berlin.

En avril 1936, est créée une « Polyclinique psychanalytique » sous la responsabilité de John Leuba et Maurice Cénac qui recevra quelques patients. Les comptes-rendus de cette époque permettent de savoir qu'il y a des analyses didactiques à 4 (quatre) ou 5 (cinq) séances par semaine, des cures contrôlées, déjà des groupes de supervision (ce qui deviendra une spécificité de la SPP) et un enseignement sous forme de cours et de conférences.

En 1937 est créée la catégorie des « membres adhérents » qui s'ajoute aux catégories « membres titulaires » et « élèves ».

Après la seconde Guerre Mondiale

La deuxième guerre mondiale suspendra les activités de la SPP entre 1939 et 1945. Certains analystes poursuivront pendant cette période leur activité sous l'occupation allemande, d'autres entreront dans la clandestinité et dans la lutte contre l'occupant (Sacha Nacht, Paul Schiff mais aussi de tous jeunes futurs membres tels Serge Lebovici et René Diatkine). Sophie Morgenstern s'est suicidée lors de l'entrée des allemands dans Paris en 1940. Marie Bonaparte est partie en Crête puis en Afrique du Sud tandis que Rudolph Loewenstein, si amoureux de la France, a choisi d'immigrer aux Etats-Unis en 1942 avec sa famille.

Les membres de la Société se retrouvent en 1945-46 et la réorganisation de la SPP demandera du temps. L'après-guerre est une période qui voit s'accroître considérablement l'audience de la psychanalyse et le nombre de demandes de formation.

Ce boom démographique n'est pas sans lien avec la réduction à 45mn (quarante-cinq minutes) du temps des séances opérée par Sacha Nacht et l'apparition de cures à 3 (trois) séances par semaine, considérée comme une exception tolérée. Ce contexte impose la rédaction d'un « Règlement et doctrine de la Commission d'Enseignement déléguée par la SPP » devant définir une politique de formation en 1949, dont l'essentiel de la rédaction incombe à Lacan.

Ce texte dit que seule la SPP est habilitée en France à former des psychanalystes et définit les conditions de cette formation : analyse didactique pendant au moins 2 (deux) ans à raison de 4 (quatre) à 5 (cinq) séances voire 3 (trois) séances par semaine, cures « sous contrôle », enseignement théorique. Ce règlement est suivi d'une refonte des statuts inspirée par Sacha Nacht.

De 1950 à 1953 s'opère une clarification progressive des conditions d'admission et des contrôles. Sous l'impulsion de S. Nacht est créé et élu en 1952 un « Comité de Direction de l'Institut ». L'Institut est défini comme « organisme auquel la SPP délègue la charge d'organiser l'enseignement théorique et pratique de la psychanalyse ». S. Nacht, qui avait écarté les propositions de Daniel Lagache pour des locaux, loue pour l'Institut le local de la rue Saint Jacques à Paris qui restera le siège de la SPP jusqu'en 2016.

Des conflits à propos des statuts de l'association « Institut de Psychanalyse », association liée à la SPP, vont apparaître en 1952-1953 opposant Lacan et Nacht. Une révision de ces statuts en grande partie due à Marie Bonaparte permettra leur vote en 1953 avec l'élection de Sacha Nacht comme « Directeur de l'Institut, chargé de l'enseignement, de la recherche » et comportant un centre de traitement.

C'est à cette période qu'un conflit éclate entre la Commission d'enseignement et Jacques Lacan alors Président de la SPP, concernant sa pratique de l'analyse didactique avec des séances courtes (5 à 15 mn). Lors de la séance de la SPP du 16 juin 1953, une motion est votée contre Lacan qui démissionne. Mais lors de la même séance, Daniel Lagache, avec Juliette Favez-Boutonnier et Françoise Dolto démissionnent de la SPP, annonçant la création de la *Société Française de Psychanalyse*.

Lacan les suivra ainsi qu'un certain nombre d'analystes en formation. Le cas Lacan, pour problématique qu'il soit, n'était peut-être pas au centre de cette première scission. Sacha Nacht, soutenu en cela par Marie Bonaparte voulait créer un « Institut privé », indépendant des Universités alors que Daniel Lagache,

universitaire, en passe d'obtenir une chaire de psychopathologie à la clinique des maladies mentales, envisageait un enseignement sur ce modèle et des ponts avec l'Université en médecine et philosophie, tandis qu'il mettait en avant « l'autoritarisme » de Sacha Nacht, le manque de liberté et de démocratie, revendication soutenue par un certain nombre de candidats qui se sentaient infantilisés.

Évolution historique de la formation à la SPP.

Sacha Nacht restera à la tête de l'Institut pendant près de 10 ans, de 1952 à 1962. Au fil des années, le fonctionnement et le programme de l'Institut se verront améliorés et en même temps assouplis. Un candidat effectue des visites de présélection avec des membres de la Commission d'enseignement qui lui accordent ou non le droit d'entreprendre une analyse didactique avec un didacticien avant le début des études proprement dites.

La formation comprend deux contrôles de cure psychanalytique faits par deux membres titulaires et un enseignement. Au terme de la formation appréciée par la Commission d'enseignement sur avis des contrôleurs et des directeurs de séminaires, le candidat présente un mémoire clinique qui, s'il est accepté, est transmis à la SPP en vue de l'élection comme membre adhérent.

Au début l'analyste didacticien du candidat intervient dans le cursus et l'enseignement est envisagé par des cycles obligatoires de 3 (trois) années de formation dans les domaines clinique, théorique, technique et des écrits de Freud avec des enseignements optionnels.

Ces derniers sont enrichis au fil du temps par la psychanalyse de l'enfant, la psychothérapie individuelle, de groupe, le psychodrame, la psychosomatique, la psychothérapie des psychoses.

A partir de 1958, l'analyste du candidat n'intervient plus dans le cursus pour préserver sa nécessaire neutralité et à partir de 1961, les candidats peuvent choisir de façon moins rigide leurs séminaires de formation. Le « Règlement de l'analyse didactique et des études à l'Institut de psychanalyse » de 1962 (de Mijolla, 2012, p.425-426) précise ces acquis et dit qu'un candidat en analyse didactique peut demander l'accès aux contrôles après « 12 (douze) mois de travail effectif [d'analyse] au moins, à raison de 3 (trois) séances hebdomadaires au minimum et de $\frac{3}{4}$ d'heure chacune » (p.426).

Sacha Nacht va créer en 1958 un « Séminaire de perfectionnement » destiné aux candidats et membres des régions et de l'étranger qui deviendra en 1999 « Séminaire de formation continue », puis de 2002 à 2013 « Séminaire de formation permanente » avant de disparaître.

A la fin des années cinquante, des conférences ouvertes au public s'organisent. Des discussions contemporaines remettent en question la différence entre psychanalyse thérapeutique et psychanalyse didactique mais aussi soulèvent la question des titulaires non-médecins et de leur éventuelle pratique de la didactique dans le contexte déjà ancien des procès contre certains analystes pour exercice illégal de la médecine.

En 1963, la Commission d'enseignement sera formée par l'ensemble des membres titulaires et non seulement par une

partie d'entre eux. En 1967 les visites de préselection obligatoires seront supprimées et est créée la catégorie des « membres affiliés ».

Outre des motifs politiques au moment de la création de la FEP (*Fédération Européenne de Psychanalyse*), cette nouvelle catégorie reflète les difficultés rencontrées à la fin du cursus par nombre de candidats qui attendent avant d'écrire leur mémoire d'adhérent alors même que leur formation est achevée. C'est aussi un symptôme de la coexistence de deux associations interdépendantes et parfois en conflit : l'Institut et la SPP.

De nombreuses discussions et rapports destinés à élaborer une réforme du cursus vont conduire à mettre en valeur les visites d'admission aux contrôles de candidats déjà en analyse alors même que disparaît le clivage entre analyse thérapeutique et analyse didactique, affirmant de plus en plus la séparation entre la démarche d'analyse, subjective et privée et l'entrée dans un cursus de formation analytique avec ses inévitables implications institutionnelles.

Dans un rapport d'une Commission « Cursus et hiérarchie », Jean-Luc Donnet écrit, en 1968, « la transmission d'une vérité subversive rencontre l'exigence d'une structure garante de l'ordre » (C. Girard, 1989). Les notions de transmission, de règlement du cursus, et d'analyse supervisée, relaient les notions de formation, de règlement de l'analyse didactique et de contrôle dans le règlement du cursus de 1969.

Les complexités et difficultés en rapport avec l'existence de deux associations Institut et SPP vont donner lieu à de multiples projets de réforme entre 1975 et le début des années 80 aboutissant

finalement à une « Réforme des statuts » et une fusion de l'Institut et de la SPP en 1986, l'Institut devenant un organe de la SPP, unique association.

La question qui va apparaître sera celle des cures conduites par des membres non titulaires auprès d'analysants qui désirent en cours d'analyse ou en fin d'analyse devenir psychanalystes. Jusqu'à présent, grâce à la didactique, seuls les didacticiens recevaient les candidats.

La *suppression de la didactique* ouvre la voie à des candidats venus de tous les divans de la SPP. Après un temps d'exceptions plus ou moins élargies, sera votée dans les années 90 l'acceptation de candidats ayant entrepris une analyse avec un membre de la SPP quelle que soit sa catégorie ou par un « full member » de l'API.

La création d'un second institut à Lyon en 1995 rendue possible de par le nombre de titulaires lyonnais s'est accompagnée dans la suite de la création d'un « Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement », instance au sein de la SPP unifiant les deux instituts et organisant les activités de la Commission d'Enseignement.

Le modèle de formation dans les Instituts de psychanalyse de la SPP (Institut de Paris et Institut de Lyon) sera caractérisé par la séparation nette entre l'analyse personnelle et la formation (modèle Français). Le candidat pour se présenter à la formation doit avoir déjà accompli au moins 3 (trois) ans d'analyse personnelle avec un membre de l'API. Il est reçu par 3 (trois) commissaires, membres formateurs qui font un rapport et la commission de cursus statue sur son acceptation, son

ajournement ou son refus.

S'il est accepté, il devra être auditeur libre dans un groupe de supervision collective pendant une période de 3 (trois) mois avant d'entreprendre ses supervisions, l'une individuelle, l'autre collective avec 2 (deux) analystes formateurs de la SPP. Ces supervisions sont de durée variable, et durent au moins 2 (deux) ans chacune. Parallèlement, il peut choisir les séminaires du programme de l'Institut ainsi que participer aux séminaires des membres de la société.

Le cursus de formation est d'une durée de 5 (cinq) à 10 (dix) ans, réglé par la maturation du candidat et son évolution personnelle comme par le choix de la concomitance ou de la succession de ses supervisions. Le candidat demande la clôture de son cursus au terme de ses supervisions.

C'est la « Commission de cursus » avec les instances du « Conseil exécutif » et de la direction de l'Institut concerné qui prononce la clôture du cursus.

Une fois le cursus clos, l'ancien analyste en formation peut demander son admission dans la SPP. Une réforme de 2005 des statuts de la SPP a changé les catégories, réduites à 2 (deux) : les anciens affiliés devenant adhérents et les anciens adhérents titulaires, les anciens titulaires ne conservant comme prérogative qu'une fonction de formation d'une durée de 7 (sept) ans renouvelable.

Scissions

Mais, revenons à la scission de 1953 qui a conduit à la création de la *Société Française de Psychanalyse*, dont l'existence sera éphémère, de 1953 à 1965. Cette Société, créée par des membres démissionnaires de la SPP qui ont donc perdu le statut de membres de l'API, ne peut être reconnue comme société composante de l'API. Très vite, les membres de la SFP demandent à réintégrer l'API, ce qui leur sera d'abord refusé. Alors que la SFP se réfère au même modèle que la SPP à l'époque (visites de présélection, analyse didactique avec un didacticien, admission à l'enseignement et aux contrôles ; etc.), la situation apparaît trop disparate aux instances de l'API qui jugent au Congrès international de Copenhague en 1959 de « l'insuffisance de la formation et des capacités d'enseignement du groupe » (de Mijolla, 2012).

L'enjeu est essentiellement la pratique de Lacan des séances courtes et son absence de respect des normes en vigueur. Finalement, la SFP est acceptée comme groupe d'études de l'API sous la responsabilité d'un comité de surveillance de l'API en 1961 au Congrès d'Edimbourg. Daniel Lagache, Juliette Favez-Boutonnier et Serge Leclaire sont acceptés comme membres directs de l'API tandis qu'il est demandé au groupe de tenir à l'écart des fonctions de formation Lacan et Françoise Dolto.

Jacques Lacan refuse de modifier sa pratique comme de quitter ses fonctions de didacticien, il théorise sa pratique de la séance courte avec le concept de scansion (1963), interruption de la séance par l'analyste sur un signifiant de l'analysant jugé par lui essentiel, ce qui aboutit à la rupture au sein de la SFP.

En 1964, est accepté un nouveau groupe d'études de l'API qui va devenir en juillet l'*Association Psychanalytique de France*, sous la

présidence de Daniel Lagache, reconnue société composante de l'API en 1965.

Lacan et ses disciples créent l'*École freudienne de Paris*, renonçant à la reconnaissance par l'API en refusant les principes de la formation. La SFP, qui ne sera jamais reconnue par l'API est dissoute en 1965. De 1964 à 1971, la formation à l'APF sera semblable à celle de la SPP à l'époque avec des projets de réforme qui n'aboutiront pas (Laplanche 1969).

Sous la présidence de Jean-Bertrand Pontalis en 1971, sera affirmée la séparation de l'analyse personnelle et de la formation théorico-pratique. *L'analyse didactique est supprimée* ainsi que le titre de didacticien remplacé par le titre d'analyste en exercice à l'Institut de formation. Les candidatures sont examinées par un comité de formation (9 titulaires renouvelables par tiers tous les 3 ans). Peuvent être accueillis les candidats ayant entrepris une analyse personnelle avec un analyste quel qu'il soit, membre ou non de l'APF, d'une société composante de l'API ou non. Le candidat choisit 3 (trois) membres du « Comité de formation » qui le reçoivent en entretien individuel et font un rapport devant le « Comité de formation » qui décide de l'admission ou non. Chaque candidat choisit librement les séminaires auxquels il participe et doit faire 2 (deux) supervisions individuelles l'une après l'autre. Une présentation devant 3 (trois) membres du « Comité de formation » par le supervisé puis son superviseur de la première supervision donne accès à la seconde supervision. La validation est prononcée par l'assemblée des titulaires. Le postulant peut alors présenter un mémoire devant le « Collège des titulaires » lui permettant de devenir membre sociétaire.

Il faut noter que l'APF est l'association ayant en son sein un

Institut de formation depuis sa fondation, ce qui a permis d'éviter tous les conflits et problèmes rencontrés longtemps à la SPP en lien avec la coexistence de 2 (deux) associations.

Ainsi donc en 1964 la SFP se divise entre l'APF et Jacques Lacan et ses disciples. Lacan qui se dit « excommunié » va donc créer *l'École freudienne de Paris*

L'École freudienne de Paris

Lors de la fondation de l'école en 1964, J. Lacan affirme que « l'analyse n'est rien d'autre que la psychanalyse didactique » tout en supprimant le titre de didacticien mais pour mettre en lumière le lien dans sa pensée entre l'expérience de la cure, la théorie et l'accès à la pratique. Ses analysants suivent son séminaire et « l'analyste ne saurait s'autoriser que de lui-même ». Les supervisions ne sont pas obligatoires, laissées au libre choix de l'analyste avec le superviseur qu'il veut. En 1967, l'accent mis sur « le sujet de l'inconscient » le conduit à modifier sa formule en écrivant « l'analyste s'autorise de lui-même et de quelques autres ». C'est la mise en place de « la passe » au cours de laquelle le « passant » témoigne de son désir d'être analyste auprès de deux « passeurs », en fait non analystes. Ces derniers doivent transmettre, faire passer sur le modèle de la transmission d'un jeu de mot selon Lacan, son dire à un jury d'agrément de l'école qui décidera d'accepter ou non le « passant » au titre d'Analyste de l'Ecole (AE). Parallèlement et de façon conflictuelle délibérée l'Ecole par l'intermédiaire d'un jury d'accueil peut reconnaître tel ou tel comme Analyste Membre de l'École (AME) même s'il ne l'a pas demandé.

Nous sommes loin des représentations de la formation au sein des Sociétés composantes de l'API, confrontés à un système où théorie et pratique tendent à se confondre, où l'analyse a perdu tout objectif autre que faire surgir le sujet de l'inconscient à partir de la non réponse du sujet supposé savoir en l'occurrence l'analyste lacanien. Comme on le sait, *l'École freudienne de Paris* sera dissoute pour voir se multiplier en France les groupes lacaniens divers.

Le Quatrième Groupe

C'est lors de l'introduction de la « passe » qu'un certain nombre d'analystes de l'Ecole également heurtés par la scansion comme justification d'une pratique inacceptable (Jean-Paul Valabrega, Piera Aulagnier, François Perrier) vont quitter Lacan, ne pouvant adhérer à ses théories comme à ses pratiques pour créer le *Quatrième groupe* en 1969. Ce groupe ne voulant ni suivre les errements lacaniens ni retourner dans le giron de l'API, se méfie de l'institution dans ce qu'elle peut produire d'aliénation psychanalytique (Valabrega 1989). Ils préfèrent parler de « processus » plutôt que de « cursus » et pensent que l'institution passe après la créativité et la liberté, se dotant d'un minimum de règlement. Toutefois l'Institution est nécessaire comme repère et comme incarnation de l'altérité pour le sujet analyste.

Chaque candidat choisit l'aménagement de son processus de formation. Il n'y a pas d'interférence entre l'analyste et la formation, il n'y a pas de visites et il n'existe qu'une seule catégorie de membres. La conception de la formation est centrée sur une triade : « transfert / contretransfert (c'est-à-dire transfert

de l'analyste) / transféré (le matériau du transfert) ». La supervision est définie comme analyse quatrième (Valabrega) c'est-à-dire mettant en jeu le candidat et son patient mais aussi l'analyste du candidat, le superviseur voire l'analyste du superviseur. Elle s'accompagne d'un travail en sessions inter-analytiques qui débouche sur la session d'habilitation.

Société psychanalytique de recherche et de formation (SPRF)

En 2005, certains analystes du quatrième groupe souhaitant intégrer l'API ont créé la SPRF (*Société psychanalytique de recherche et de formation*) qui a été reconnue société composante au Congrès de Boston en 2015. Elle applique le modèle français de formation dans lequel il n'y a pas d'intervention de l'analyste du candidat (un analyste membre de l'API) dans le cursus. Le candidat est reçu individuellement par 2 (deux) formateurs tirés au sort qui rapportent à une commission où ils siègent avec 1 (un) membre du Comité de formation, 1 (un) formateur tiré au sort et 1 (un) observateur non formateur tiré au sort. Si le candidat est admis, il doit faire 2 (deux) supervisions individuelles d'analyses validées chacune par une commission de 2 (deux) formateurs tirés au sort et 1 (un) membre du comité de formation qui reçoivent successivement le supervisé et le superviseur. Les séminaires suivis sont laissés au libre choix du candidat. La terminaison du cursus est avalisée par le « Comité de formation » et les membres de la Société sont informés de la demande d'entrée dans la société. Le candidat doit alors présenter un bref texte théorico-clinique devant une commission de 5 (cinq) membres formateurs. Suit un vote du Collège des formateurs aux 2/3 avalisé par le

Conseil d'Administration de la société.

En conclusion

La France compte donc actuellement 3 (trois) Sociétés composantes de l'API qui ont la charge de former les analystes futurs selon le modèle français, reconnu en 2009 par l'API : la SPP, société la plus ancienne, l'APF depuis 1965 et enfin la SPRF récemment reconnue.

J'ai tenté de parcourir au plus près de la chronologie l'histoire de la formation en France qui a souvent été un enjeu conflictuel majeur dans la communauté psychanalytique. Cependant, c'est bien la réflexion sur la formation qui fut avant tout et peut-être surtout un moteur essentiel dans l'évolution de la psychanalyse française.

Références

Aisenstein M. L'aventure des 3 modèles, in Revue Française de Psychanalyse, 1, T.82, 2019, 235-240

Arfouilloux J-C. La formation dans la Société Française de Psychanalyse et dans l'Association Française de Psychanalyse : histoire d'un malaise dans la culture analytique, in Revue Internationale d'Histoire de la Psychanalyse, 2, 1989, Paris, PUF, 343-368 7

Didier-Weil A. La question de la formation du psychanalyste pour Lacan, in Revue Internationale d'Histoire de la Psychanalyse, 2,

1989, Paris, PUF, 369-383

Donnet J-L. La psychanalyse et la Société Psychanalytique de Paris en 1988, in Revue Française de Psychanalyse, 3, 1988

Girard C. Histoire de la formation dans la Société Psychanalytique de Paris, in Revue Internationale d'Histoire de la Psychanalyse, 2, 1989, Paris, PUF, 303-342

Laplanche J. Une révolution sans cesse occultée, in Revue Internationale d'Histoire de la Psychanalyse, 2, 1989, Paris, PUF, 393-402

Mijolla A. de Freud et la France, 1885-1945, Paris, PUF, 2010

Mijolla A. de La France et Freud, Tome 1, 1946-1953, Paris, PUF, 2012

Mijolla A. de La France et Freud, Tome 2, 1954-1964, Paris, PUF, 2012

Moreigne J-P. A propos de l'histoire du IV^{ème} Groupe : institution du doute, aporie de la formation ?, in Revue Internationale d'Histoire de la Psychanalyse, 2, 1989, Paris, PUF, 385- 392 Site internet de la SPRF.

Valabrega J-P. Contribution à l'histoire de la formation psychanalytique en France, in Revue Internationale d'Histoire de la Psychanalyse, 2, 1989, Paris, PUF, 403-417.

Règlement du cursus établi par la Commission d'Enseignement de la SSP, in Bulletin de la SPP, programme de formation et des activités scientifiques, 2018-2019

Œdipe à tout âge

Auteur(s) : Paul Denis

Mots clés : Œdipe

« C'est la sexualité infantile organisée par le complexe d'Œdipe et refoulée qui constitue l'inconscient. »

Le 17 décembre dernier, les Conférences d'Introduction à la Psychanalyse recevaient virtuellement le psychiatre et psychanalyste, membre titulaire de la SPP, auteur de nombre d'ouvrages et théoricien, entre autres, de la pulsion d'emprise : Monsieur Paul Denis. S'appuyant sur de nombreux exemples cliniques essentiellement empruntés à la littérature, Paul Denis a réussi la prouesse de nous faire parcourir, en une soirée, l'évolution du fonctionnement psychique suivant la trame de l'Œdipe à tout âge.

En préambule, il s'agit de repérer l'appareil psychique comme un modèle topologique partiellement conscient mais essentiellement inconscient dont le fonctionnement échappe, en partie, à notre pensée consciente. Et la sexualité infantile comme organisation des investissements de la libido, régulatrice de son économie. Quant à l'Œdipe, il renvoie à « un enchevêtrement de représentations, de fantasmes contradictoires qui en font (...) un ensemble, « complexe » ».

À l'instar du destin tragique d'Œdipe dans le mythe, parricide et

inceste sont rendus possible par des contextes plus ou moins pathologiques, et ont des conséquences dévastatrices sur l'équilibre psychique des protagonistes. Cependant, désir ou idée d'inceste ne sont pas l'inceste, pas plus que la haine ou les vœux de mort à l'endroit du parent de même sexe n'en sont la réalisation.

Ainsi, bien avant la théorisation freudienne, la littérature, telle celle de Stendhal, regorge de descriptions et témoignages de désirs et projets incestueux et parricides aujourd'hui encore aisément exprimés par le jeune enfant lorsque cette période atteint son apogée.

Le plus souvent, ces désirs semblent ensuite disparaître, à l'âge où l'enfant prend conscience du princeps fondateur de toute société : l'interdit de l'inceste, auquel parents et enfants sont conjointement soumis. Refoulés, les désirs incestueux culpabilisants ne se manifestent plus qu'à bas bruit, dans des rêveries, des fantasmes ou des jeux d'enfants et deviennent « à proprement parler, au cœur de l'inconscient, Le complexe d'Œdipe » (...) système de référence symbolique dont les déclinaisons organisent la vie psychique ». Cette mise en latence du projet œdipien et le déplacement de l'énergie libidinale se met au service du développement du courant tendre, de l'enrichissement des autoérotismes et de la sublimation, notamment vers une soif de connaissance et d'apprentissage.

Garçons et filles, unis par une même immaturité sexuelle qui contraste avec celle, mature et accomplie de leurs parents, vont investir une sexualité homogénérationnelle « sur fond d'indifférence des sexes », essentiellement narcissique phallique et au service du développement des compétences sociales, comme

dans les jeux de groupes. En effet, les angoisses que suscitent le surinvestissement du pénis par le garçon et son envie chez la fille les amènent à un relatif déni de la différence des sexes, pour éviter les angoisses de castration. À la triangulation œdipienne : papa-enfant-maman se substitue alors la triangulation parents-enfant-groupe des pairs. Ce dernier devient alors objet d'investissement libidinal dans la réalité, favorisant l'inhibition quant au but de l'excitation sexuelle, son refoulement et favorisant l'élaboration psychique. Cette étape est donc fondamentale et psychiquement structurante. P Denis nous précise alors, avec Freud, que l'homosexualité fraternelle deviendra « constitutive des liens sociaux ». P. Denis souligne aussi le rôle fondamental du lien tendre au père, qui, acteur de second plan par rapport à la mère, est au service de la déssexualisation du lien et donc du développement de la pensée. Ce qui fait dire à P. Denis que « la sublimation se développe dans le sillage paternel ».

Si la libido s'exprime dans des jeux sexuels entre enfants ou dans une activité masturbatoire, ces derniers sont cachés et culpabilisés en temps qu'avatars de la sexualité refoulée adressée aux parents.

Paul Denis nous propose alors d'explorer les motifs pour lesquels, chez certains adultes ces vœux restent aussi vifs que durant l'enfance, échappant à l'amnésie infantile. C'est que l'Œdipe de Sophocle, pas plus que celui qui s'exprime en chaque enfant, n'écrit l'histoire seul. C'est donc bien le parent qui permet à l'enfant, par la modération de ses réponses, d'inhiber quant au but les désirs sexuels de son enfant qui les organisera alors sur le modèle de l'inhibition parentale, en tendresse. Lorsque le contexte ne permet pas cette liaison de la pulsion libidinale – comme chez

l'Henri Beyle de Stendhal, la mort prématurée de sa mère ou pour Œdipe la séparation précoce qui ne permet pas la construction du lien tendre - ou que les réponses parentales sont trop excitantes, elles induisent pour la vie adulte toutes sortes de difficultés psychiques. Faute d'être refoulée, l'excitation sexuelle peut-être réprimée c'est-à-dire attaquée directement et inhibée comme l'ensemble de l'activité psychique. Et lorsqu'aucun de ces mécanismes n'est possible, l'excitation envahit et déborde le fonctionnement mental de l'enfant compromettant son organisation en instances internes. Le psychisme ne pouvant s'appuyer sur les expériences de satisfaction pour se structurer, il est soumis à la dictature impérieuse des imagos.

Bientôt, avec la puberté, les formes infantiles de la sexualité vont laisser place à l'adolescence. La possibilité de satisfaction corporelle adulte de la sexualité ravive les représentations œdipiennes plongeant l'adolescent dans une situation complexe, paradoxale et transgressive. Avec la maturité sexuelle, l'impossible devient possible et l'interdit, obsolète. L'adolescent doit alors, dans le même temps, s'identifier aux parents tout en devant renoncer, à nouveau, aux vœux œdipiens et, au-delà, à toute transmission de la sexualité de leur part. Il va devoir conquérir sa sexualité par lui-même, dans le groupe des pairs mais en s'en extrayant en couple et donc en en transgressant la loi de ce groupe. Les soirées adolescentes, lieu d'exercice de l'érotisme collectif sont héritières du groupe homogénérationnel de la latence et la sexualité s'y vit collectivement dans les flirts simultanés et la succession des partenaires. Au monde des sentiments, qui renvoie à la scène primitive et à la sexualité des parents de l'époque œdipienne, s'oppose la sexualité sans amour, qui préserve l'unité du groupe des pairs en évitant

l'individualisation et en protégeant un fonctionnement homosexuel indifférencié.

Avec la majorité, la fin des études, le jeune adulte, censé avoir dépassé la phase adolescente d'inhibition conjuratoire à la réactivation des désirs œdipiens, doit s'atteler simultanément à la construction de sa vie amoureuse et sexuelle mais aussi professionnelle et sociale. Parfois, encore dépendant matériellement voire affectivement, il se trouve dans une situation périlleuse que P Denis a nommé la « vigésitude[1] ». Il se sent alors seul face au monde « adulte » vécu comme potentiellement hostile. En sortir nécessite de se confronter au modèle œdipien « c'est-à-dire à l'un des parents aimant l'autre » afin de s'assurer des relations affectives fiables.

Son organisation œdipienne accompagnera toute la vie de l'individu influant sur ses choix amoureux, sexuels, professionnels, amicaux ou identificatoires.

Pour terminer, et avant de se consacrer à un échange riche et animé, Paul Denis a choisi de céder la parole à Michelet[2] : « Il leur faut un Œdipe qui explique leur propre énigme dont ils n'ont pas le sens, qui leur apprenne ce que voulaient dire leurs paroles, leurs actes qu'ils n'ont pas compris. Il leur faut un Prométhée, et qu'au feu qu'il a dérobé, les voix (...) se remettent à parler. Il faut plus, il faut faire parler les silences de l'histoire, ces terribles points d'orgue où elle ne dit plus rien, et qui sont justement ses accents les plus tragiques ».

Compte rendu établi par Marika Bourdaloue
Psychologue psychanalyste SPP
33, boulevard Garibaldi

75015 Paris

[1] Paul Denis désigne par ce terme la condition socio-psychologique des « vingtenaires »

[2] Cité par Alain Besançon dans *Le tsarevitch immolé*

Talks On Psychoanalysis francophone - Leopoldo Bleger

Auteur(s) :

Mots clés :



Talks On Psychoanalysis

L'idéal et le transfert dans la

formation des psychanalystes.

Dans l'épisode d'aujourd'hui, nous recevons Leopoldo Bleger, membre titulaire (formateur) de l' Association Psychanalytique de France. Il a été secrétaire général de la FEP (2012-2016) et Président de sa société (2017-2019).

Une première version de texte fut rédigée pour le symposium extraordinaire de la Fédération Européenne de Psychanalyse en novembre 2017, puis il fut publié dans le numéro 1 de la Revue Française de Psychanalyse en 2020.

Écoutez Leopoldo Bleger et retrouvez les épisodes précédents sur la page [Talks On Psychoanalysis](#)

Disparition de Suzanne Moch (1925-2020)

Auteur(s) :

Mots clés :

C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Suzanne Henrich, épouse Moch, le 24 décembre 2020, à l'âge de 95 ans.

Psychologue, elle fut analyste en formation de 1978 à 1985, puis ancienne analyste en formation entre 1985 et 2015. Elle travailla

au Centre de Consultations et de Traitements Psychanalytiques
Jean Favreau de 1980 à 1994.

Clinique des métamorphoses

Auteur(s) :

Mots clés : expérience relationnelle primaire – grossesse

Rafraichissant et vif, ce petit ouvrage est néanmoins écrit sur le ton de la confiance empreinte de gravité .

Le récit des consultations avec deux patientes témoigne de l'art de la clinique et ici d'un travail d'orfèvre. Précisons qu'il s'agit d'une orfèvrerie collective où la sage-femme échographiste est une ambassadrice des soins psychiques sur mesure pour les futures mères.

Salon de haute-couture dans un hôpital public.

Un art clinique qui accepte de s'exercer dans un moment bref, quelques consultations seulement, avec deux femmes pendant leur grossesse. Ces consultations thérapeutiques font un bel hommage à Winnicott. Elles laissent penser que ces deux patientes enceintes auront pu transformer leur angoisse, que ces bébés là porteront moins le poids des projections maternelles transgénérationnelles et que l'avenir s'ouvrira pour la triade vers une tiercéité plus riche.

Sylvain Missonnier est professeur de psychologie clinique de la périnatalité à l'université de Paris, directeur du laboratoire PCPP. Psychanalyste, membre de la SPP, il dirige la collection «La vie de l'enfant » chez Érès. Il est président de l'institut du virtuel à Issy les Moulineaux.

Il parcourt ici la question des processus de mutation à travers un éclairage engagé, fidèle à l'esprit de cette collection.

Il nous fait part de ses rencontres philosophiques fécondes.

Il propose une lecture originale du texte de Freud « L'inquiétante étrangeté ».

Il expose la complexité de la vaste question de la relation d'objet virtuelle qu'il met en lien avec son expérience clinique auprès de parents pendant une grossesse.

Les questions théoriques foisonnent et vont ouvrir sur l'hypothèse d'une troisième topique en lien avec les intersections de l'intra psychique et de l'intersubjectif .

Sylvain Missonnier nous aussi donne accès à la lecture d'expériences personnelles. Nous parcourons avec lui les chemins des transformations psychiques qui furent les siennes récemment, chemins parcourus avec une authenticité mise en abyme avec son identité de psychanalyste . Ceci est une prise de risque tout à fait remarquable et vivifiante avec un parfum d'auto-analyse. Le traumatisme est aussi un grand sujet de ce livre mais en creux, par contraste. Sylvain Missonnier a choisi de se pencher sur la métamorphose et non sur le traumatisme. Approche tonique où il

souligne l'importance des expériences relationnelles précoces dans un lien avec la condition humaine néotène. Il écrit : « la place de l'autre va s'inscrire au sein même de l'organisation cérébrale du bébé (...) la qualité de l'attention qu'on accorde au bébé et des soins qu'on lui apporte a un impact énorme sur sa construction psychique et même cérébrale. » . À propos des métamorphoses, Kafka est, bien entendu à l'honneur, aux côtés de M Byldowski, C Janin, R Roussillon, C Bollas, C David.

Elisabeth Chaillou

Le soi-disséminé. Une perspective écosystémique et métapsychologique

Auteur(s) :

Mots clés : enveloppes psychiques - environnement - espaces psychiques - humanité

Ce petit ouvrage constitue une contribution importante aux questions inédites qui se posent aux analystes à l'heure actuelle de l'épidémie. Le désastre écosystémique et la propagation du virus Covid-19 amène à repenser le rapport de l'homme et de son environnement et en particulier à affirmer que l'homme ne peut

plus continuer à considérer son « milieu naturel » comme éternellement exploitable.

C'est dans ce contexte que Jean-Paul Matot, pédo-psychiatre et psychanalyste en Belgique, pose l'hypothèse que chaque individu humain fonctionne dans et entre une pluralité d'espaces et d'enveloppes psychiques, plus ou moins appropriés et subjectives, qui forment ce qu'il appelle le soi-disséminé. Ce modèle s'inspire des modèles scientifiques actuels, qui ont intégré les avancées impressionnantes dans les domaines de la physique, de la biologie, du numérique et de l'intelligence artificielle. Pour penser ces situations « impensables », il faut dépasser le seul champ de la psychanalyse, et aller au-delà même des sciences dites humaines. L'auteur s'appuie en particulier beaucoup sur l'œuvre de Philippe Descola, anthropologue, dont l'ouvrage, *Par-delà Nature et Culture*, est fondateur de ce courant de pensée.

Pour rendre compte de cette extension de la psychanalyse, Jean-Paul Matot accorde une place importante aux phénomènes transitionnels de Winnicott, qui assurent une fonction centrale dans les translations entre les figurations psychiques, ce qui constitue une des caractéristiques du soi-disséminé.

Dans ce modèle, les différenciations interne/externe, sujet/objet, humain/non-humain sont bousculées pour faire place à une conception d'une humanité non dissociable de son environnement, ce qui réactive le vieux débat du statut de la réalité externe qui a

agité depuis toujours la psychanalyse. La non-différenciation entre l'humain et son environnement ouvre sur des possibilités de changements non-catastrophiques des organisations, des sociétés et des cultures. Le psychisme humain est intriqué au non-humain. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que l'ouvrage *L'environnement non-humain* de Searles gagne aujourd'hui un regain d'intérêt.

« Mais il fait de la sociologie ! », pourrait-on reprocher à Jean-Paul Matot. C'est là que se situe justement l'enjeu de cet ouvrage, celui d'ouvrir le champ de la psychanalyse aux approches transdisciplinaires, et en particulier au social. C'est le sens du concept de soi-disséminé, qui est constitué par une pluralité d'enveloppes correspondant à des niveaux d'organisation différents du psychisme. En fait, Jean-Paul Matot reprend des acquis antérieurs de la psychanalyse, mais en les situant dans une perspective élargie. Ses idées innovantes peuvent surprendre un lecteur habitué à une psychanalyse plus traditionnelle, car elles bousculent les catégories classiquement admises. Elles constituent pourtant des outils pour penser notre situation actuelle, complètement inédite.

On pourrait reprocher à l'auteur d'évoquer beaucoup d'auteurs (Meltzer, Bleger, Bion, Bollas, Roussillon, Ameisen, René Kaës, Didier Anzieu...) et de les citer abondamment, mais cela ne l'empêche pas d'avancer des théorisations personnelles et originales. S'éloignant d'une conception trop figée de la psychanalyse, il offre des points de vue nouveaux, pose des hypothèses, nomme des nouveaux concepts.

L'essai est incomplet, conclut l'auteur lui-même, car - manque de recul par rapport à ces idées innovantes ? - il faudrait maintenant donner des exemples cliniques et une ouverture sur la création artistique. En effet, les idées proposées dans cet ouvrage sont des pistes qui demandent à être développées dans les années à venir.

Simone Korff Sausse

Rappel ! Conférences d'Introduction à la Psychanalyse (ZOOM)

Auteur(s) :

Mots clés :

Mercredi 16 décembre 2020 Sylvain Missonier « Le bébé, la mère, le père du 3ème millénaire »		Jeudi 17 décembre 2020 Paul Denis « Œdipe à tout âge »
<u>Vous inscrire</u>		<u>Vous inscrire</u>